



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Systems Software Procurement Division / Division des
achats des logiciels d'exploitation
Terrasses de la Chaudière
4th Floor, 10 Wellington Street
4th etage, 10, rue Wellington
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet AI-IA - Invitation to Qualify	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-180001/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client EN578-180001	Date 2018-10-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SEE-017-33817	
File No. - N° de dossier 017ee.EN578-180001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-31	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lessard, Peter	Buyer Id - Id de l'acheteur 017ee
Telephone No. - N° de téléphone (613) 850-7602 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

La présente modification 008 vise à répondre aux questions de l'industrie et à celles soulevées durant la séance d'information pour les fournisseurs.

PARTIE A – SÉANCE D'INFORMATION POUR LES FOURNISSEURS – QUESTIONS ET RÉPONSES

Question n° 029

Doit-on fournir une référence par projet, ou seulement une référence par réponse?

Réponse n° 029

*Afin de faciliter la présentation des projets de nature par ailleurs hautement délicate ou confidentielle pour lesquels aucune référence ne peut être fournie, les fournisseurs n'ont désormais qu'à fournir au moins un projet de référence **par réponse**. **Au moins une référence est requise pour se qualifier.***

QUESTION n° 030

Il convient de fournir quelques précisions sur la présentation de propositions par l'intermédiaire de Postes Canada (Connexion postal). Cette méthode de présentation est nouvelle et requiert quelques informations et adaptations supplémentaires.

- (a) S'agit-il de la seule méthode que le Canada acceptera pour la présentation de propositions?
- (b) Existe-t-il d'autres méthodes plus simples pour la présentation de réponses?
- (c) Le Canada acceptera-t-il les réponses envoyées directement par courriel?
- (d) Un courriel de confirmation sera-t-il envoyé lors de l'utilisation du service Connexion postal?

Réponse n° 030

- (a) *Les réponses électroniques doivent être soumises conformément au processus prévu pour le service Connexion postal, lequel exige l'envoi, dans les plus brefs délais (au moins six jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions), d'un courriel au Module de réception des soumissions (MRS) de TPSGC pour démarrer une conversation. Consultez la section 8 de l'annexe 5 « Transmission par Connexion postal » du document sur l'invitation à se qualifier, sur le site Web du service Connexion postal.*
- (b) *Les fournisseurs qui ne veulent pas utiliser le service Connexion postal peuvent soumettre leurs réponses par les voies classiques, c'est-à-dire en envoyant une copie papier de la réponse par la poste ou par télécopieur au Module de réception des soumissions (MRS) avant la date de clôture des soumissions.*

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

- (c) L'adresse détaillée et le numéro de télécopieur du MRS sont indiqués sur la page de couverture de toutes les modifications de l'invitation.
- (d) Les réponses ne peuvent pas être envoyées directement au pouvoir de passation des marchés; toutes les réponses, qu'elles soient transmises par voie électronique, par la poste ou par télécopieur, doivent être acheminées par l'intermédiaire du MRS.
- (e) Une confirmation sera envoyée à chaque étape du processus. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le Guide du participant à l'adresse qui suit.
https://www.canadapost.ca/cpc/fr_CA/assets/cpc/uploads/files/postal-services/epost-connect-participant-guide-fr.pdf

Question n° 031

Page 4 – L'invitation à se qualifier est assujettie aux accords commerciaux. Pouvez-vous expliquer ce que cela signifie?

Réponse n° 031

La section 1.3 de la page 4 de l'ISQ vise à informer les individus que la présente soumission est assujettie aux dispositions des accords commerciaux et qu'elle ne se limite pas aux fournisseurs canadiens. Le Canada est tenu de respecter les règles de ces accords commerciaux lorsqu'il lance un appel d'offres.

Question n° 032

La classification est requise en ce qui concerne la soumission de projet :

- (a) Le fournisseur peut-il décider de se qualifier pour des marques particulières?
- (b) La valeur des projets présentés doit-elle avoir une corrélation avec des marques particulières?
- (c) Un seul projet peut-il inclure un mélange de plusieurs catégories d'IA relevées dans l'ISQ?
- (d) Les catégories d'IA doivent-elles être toutes comprises dans les projets présentés?
- (e) Les projets présentés doivent-ils avoir été achevés au cours des trois dernières années?
- (f) Un projet qui est achevé depuis plus de trois ans, mais qui est encore en utilisation aujourd'hui est-il considéré comme valide?
- (g) À compter de quelle date le délai de trois ans pour la réalisation du projet entre-t-il en vigueur?

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

- (h) En ce qui a trait à la réalisation du projet, quel est le niveau d'achèvement requis? Souhaiteriez-vous voir l'achèvement de la phase de production et déploiement?

Réponse n° 032

- (a) *Oui. Un fournisseur peut indiquer les marques pour lesquelles il souhaite se qualifier; sans quoi, il se qualifiera automatiquement pour les marques conformément au nombre de projets présentés.*
- (b) *La valeur des projets présentés ne doit pas avoir de corrélation avec les marques.*
- (c) *Oui.*
- (d) *Non. Les trois catégories n'ont pas à être toutes intégrées dans une réponse. Par exemple, une réponse peut inclure cinq projets dans seulement une des catégories d'IA.*
- (e) *Oui. Il s'agit d'une évaluation axée sur les résultats qui exige que tous les projets présentés aient été achevés au cours des trois dernières années.*
- (f) *Non. Le Canada exige que les projets aient été achevés au cours des trois dernières années pour être considérés comme des projets pertinents étant donné que l'IA est un domaine qui évolue très rapidement et qui exige l'utilisation des toutes dernières technologies.*
- (g) *Le délai de trois ans entrerait en vigueur trois ans avant la date de sortie du 20 septembre 2018. **Les projets achevés avant le 20 septembre 2015 seront refusés.***
- (h) *Les projets doivent avoir été entièrement terminés, y compris la phase de production et déploiement. Les projets partiellement achevés seront refusés.*

Question n° 033

Est-ce qu'un intégrateur de systèmes de revente à valeur ajoutée ayant une relation formelle avec un fournisseur d'IA pourra se qualifier en tant que tel?

Réponse n° 033

Pour cette ISQ, la présélection est fondée sur la présentation d'un projet livré par le fournisseur en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant.

Question n° 034

Une demande de report de la date de clôture de cette ISQ sera-t-elle examinée?

Réponse n° 034

Non. À l'heure actuelle, le Canada n'est pas en mesure de reporter la date de clôture de cette ISQ.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 035

Les références internes seront-elles acceptées?

Réponse n° 035

Les références internes ne seront pas acceptées; seules les références provenant de clients externes seront acceptées.

Question n° 036

Incluez-vous les ATP dans le troisième axe de l'IA (automatisation cognitive)?

Réponse n° 036

Oui.

Question n° 037

En ce qui concerne la portée, prévoyez-vous publier une DP subséquente portant principalement sur le soutien technique ou celui-ci pourrait-il prendre aussi la forme de conseils d'affaires sur l'IA?

Réponse n° 037

Bien que les projets spécifiques soient toujours en cours pour les prévisions, on s'attend à ce que différents ministères aient des besoins variés.

Question n° 038

Dans le cas des projets pour lesquels une référence n'est pas fournie, devons-nous indiquer le nom de l'organisation cliente?

Réponse n° 038

Oui, les projets devraient inclure le nom de l'organisation cliente.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 039

Fournisseur = société canadienne (excluant les sociétés sœurs ou mères). Il est donc logique de conclure que les sociétés sœurs ou mères ne font pas partie du fournisseur. Dans ce cas, une référence d'une société sœur ou mère devrait être acceptée.

Réponse n° 039

La réponse à la question n° 014, modification n° 003 présente ce qui est acceptable afin de se qualifier pour liste de sources.

Question n° 040

Des points supplémentaires seront-ils accordés pour des projets livrés qui font appel à des techniques plus avancées?

Réponse n° 040

Non, la présélection dans le cadre de cette ISQ est un processus réussite/échec, aucun pointage ne sera accordé pour aucun des critères obligatoires.

Question n° 041

Nous avons réalisé des projets pour des clients qui ne peuvent être nommés, à tout le moins pour l'instant; est-ce que toutes les entreprises où nous avons réalisé des projets doivent être nommées, c'est-à-dire, pas de « sources ne pouvant être nommées »?

Réponse n° 041

Il est préférable d'indiquer le nom du client pour vos projets; cependant, dans le cas de projets confidentiels, il est acceptable de l'indiquer dans votre réponse.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 042

Lorsque l'invitation à se qualifier (ISQ) sera terminée, de quelle façon les appels d'offres seront-ils indiqués?

Réponse n° 042

Comme décrit dans l'annexe 4 : Présentation de soumissions pour les appels d'offres subséquents, le Canada annoncera les appels d'offres une fois que la liste de fournisseurs sera en place, ce qui permettra aux fournisseurs de manifester eux-mêmes leur intérêt à la suite d'une courte séance d'engagement. Un maximum de 10 fournisseurs seront choisis dans la liste de fournisseurs intéressés, parmi lesquels jusqu'à trois pourront être sélectionnés par le Canada et le reste sera généré de façon aléatoire. Les fournisseurs sélectionnés seront invités à soumettre une proposition pour cet appel d'offres.

Prenez note que la liste de fournisseurs obtenue ne donnera pas lieu à une liste classée de fournisseurs, tous les fournisseurs seront considérés de manière égale pour tous les appels d'offres subséquents.

Question n° 043

Est-ce que le répertoire des fournisseurs sous la liste des fournisseurs sera publié?

Réponse n° 043

Oui, le répertoire subséquent des fournisseurs sera publié.

Question n° 044

Y a-t-il une limite de pages ou de caractères pour les réponses?

Réponse n° 044

Non, il n'y a aucune limite au nombre de pages ou de caractères pour les réponses.

Question n° 045

Pouvons-nous inclure des hyperliens dans les réponses, par exemple, aux fins de redirection vers les renseignements à l'appui de notre réponse?

Réponse n° 045

Oui, à cette fin, les hyperliens sont acceptables pour approfondir une réponse, mais ils ne doivent pas être utilisés pour remplacer une réponse.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

PARTIE B – QUESTIONS ET RÉPONSES

Question n° 046

Pourriez-vous fournir un exemplaire des documents de l'ISQ en format MS Word?

Réponse n° 046

Oui. Vous trouverez une version MS Word dans le cadre de la présente modification.

Question n° 047

Je n'arrive pas à accéder aux liens puisqu'ils n'apparaissent pas comme des liens ACTIFS, seulement soulignés. Veuillez m'indiquer si je télécharge le mauvais exemplaire.

Réponse n° 047

Ce problème a été réglé et les liens devraient être accessibles dans cette version mise à jour.

Question n° 048

Y a-t-il un produit que nous devrions sélectionner pour le modèle SaaS?

Réponse n° 048

Voir la réponse à la question n° 014, modification n° 003.

Question n° 049

En ce qui concerne la Séance de consultation de l'industrie pour cette ISQ, un événement sur les perspectives sur les règlements générés par l'intelligence artificielle du gouvernement du Canada est également prévu le 19 octobre. Est-ce que SPAC pourrait envisager de reporter la Séance de consultation de l'industrie à la semaine suivante?

Réponse n° 049

Le Canada n'a pas été en mesure de reporter la Séance de consultation de l'industrie prévue pour le 19 octobre 2018.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 050

J'ai remarqué que la page de couverture précisait Partie 1 de – de 2, voir la partie 2 pour les clauses et modalités. Cette page de la partie 2 n'apparaît pas dans le document sur l'ISQ. Ces clauses et modalités font-elles partie de l'ISQ qui doivent être examinées? Dans l'affirmative, pourriez-vous fournir ces renseignements de la partie 2?

Réponse n° 050

La partie 2 contient toute la documentation après la première page de la demande de soumissions.

Question n° 051

En ce qui concerne la modification n° 005 et l'inclusion d'une option permettant de présenter des réponses directement au module de réception des soumissions. Pour les entreprises qui souhaitent soumettre directement au module de réception des soumissions, il n'y a pas de clarification sur le format de la livraison, c.-à-d. copie papier ou électronique, nombre de copies, etc. Pouvez-vous fournir des directives et des précisions supplémentaires sur la livraison des réponses au module de réception des soumissions?

Réponse n° 051

Le Canada demande que les fournisseurs fournissent une (1) copie papier de leur réponse.

Question n° 052

Pouvez-vous confirmer que je suis la bonne procédure afin de demander une conversation avec Connexion postal pour éventuellement soumettre une réponse à la DI EN578-180001 (IA-AI Invitation à se qualifier pour une liste des fournisseurs pour de l'intelligence artificielle)? J'ai reçu un courriel du DGA réception des soumissions/AB Bid Receiving (TPSGC/PWGSC) TPSGC.DGAreceptiondessoumissions-ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca confirmant qu'ils ont reçu mon message ci-dessous.

Réponse n° 052

Voir la réponse à la question n° 022 de la modification n° 005.

Pour demander une conversation sur Connexion postal, veuillez envoyer un courriel au module de réception des soumissions de la région de la capitale nationale à TPSGC. DGAreceptiondessoumissions – ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca. Des renseignements supplémentaires se trouvent à l'annexe 5, article 8.1 (a) du document sur l'ISQ.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 053

Les projets d'IA sont-ils acceptables pour le Canada et ont-ils été entrepris par une société sœur qui a récemment fermé ses portes et qui a transféré les projets d'IA à la société actuelle?

Réponse n° 053

Veillez consulter la réponse à la question n° 015 de la modification n° 003.

Question n° 054

Dans le cadre de cette entente, les fournisseurs doivent-ils avoir la capacité de prendre en charge le contenu classifié dans la solution d'IA?

Réponse n° 054

Les fournisseurs ne sont pas tenus de prendre en charge le contenu classifié dans les solutions d'IA pour être admissible à cette ISQ. Les futures demandes de soumissions dans cette liste de sources peuvent nécessiter des capacités de prendre en charge du contenu classifié.

Question n° 055

Est-il nécessaire que le fournisseur offre des options en anglais et en français pour les solutions?

Réponse n° 055

Les fournisseurs ne sont pas tenus de soutenir les solutions d'IA en anglais et en français pour être admissibles à cette ISQ. Les futures demandes de soumissions pourraient nécessiter un soutien bilingue.

Question n° 056

Pouvez-vous confirmer si un fournisseur pourrait héberger un ou plusieurs de ses produits ou services d'IA pour le gouvernement dans une installation d'hébergement en nuage par un tiers (p. ex., AWS Canada)?

Réponse n° 056

Il ne s'agit pas d'une exigence pour être admissible à cette ISQ. Toutefois, les DDPs subséquentes pourraient inclure des exigences portant sur des mécanismes d'hébergement spécifiques.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 057

Si un fournisseur présente une demande, mais qu'il n'est pas accepté dans cette ronde, le fournisseur recevra-t-il des commentaires sur les raisons pour lesquelles son entente avec le fournisseur a été refusée?

Réponse n° 057

Les fournisseurs peuvent demander un compte rendu des décisions de l'ISQ.

Question n° 058

Le fait d'être refusé dans cette ronde empêche-t-il le fournisseur de présenter une nouvelle demande avec des produits ou des solutions identiques ou différents à l'avenir?

Réponse n° 058

Les fournisseurs sont invités à appliquer de nouveau à la prochaine mise à jour de la liste des sources.

Question n° 059

Pourriez-vous répondre aux questions suivantes concernant le point O2 de cette demande de soumissions?

- (a) Quel est le niveau de détail requis pour décrire nos capacités d'intelligence artificielle?
- (b) En plus d'un aperçu de nos capacités, est-ce que des exemples de curriculum vitæ ou de biographies sont nécessaires pour démontrer nos talents en IA?
- (c) Quelles sont les compétences et les capacités particulières dont vous auriez besoin dans le cadre de notre présentation?

Réponse n° 059

- (a) *Le niveau de détail devrait démontrer qu'un fournisseur est qualifié pour livrer l'IA.*
- (b) *Les fournisseurs sont invités à présenter des documents qui justifient leur réponse.*
- (c) *Les compétences et les capacités doivent démontrer qu'un fournisseur est qualifié pour produire un produit d'IA.*

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 060

Quelques questions

- (a) En ce qui concerne les références, pouvons-nous demander que les appels soient prévus? Étant donné que l'IA est un sujet d'actualité, et que notre solution Amelia est très populaire, nos clients se font demander de participer à des appels de référence assez fréquemment, et c'est pourquoi nous leur demandons de travailler avec nous pour planifier les appels de référence afin d'atténuer les perturbations de leur travail. Êtes-vous d'accord avec cela?
- (b) Deuxièmement, nos clients ont demandé qui allait participer aux appels de référence. Pouvez-vous nous dire qui sont les évaluateurs et quels postes ils occupent? Seront-ils composés d'appelants des secteurs techniques et d'affaires? Si vous ne pouvez pas indiquer les noms et les postes, pouvez-vous nous donner une idée du nombre d'appelants (techniques et d'affaires) qui participeront aux appels de référence? Nous voulons que vous tiriez le plus de renseignements possible de ces conversations. À tout le moins, ils veulent être prêts à répondre à toutes les questions possibles.

Réponse n° 060

- (a) *Le Canada fera tout en son pouvoir pour accéder à toutes les demandes.*
- (b) *Les évaluateurs de cette ISQ peuvent être du personnel ou des ressources techniques ou non techniques.*

Question n° 061

Le document sur l'ISQ précise que nous devons signer notre proposition en stipulant ceci : « Le Canada exige que chaque réponse, à la date et à l'heure de clôture de l'ISQ, ou sur demande de l'autorité contractante, soit signée par le répondant ou par un représentant autorisé du répondant ». Faut-il apposer cette signature au bas de la première page du document (capture d'écran ci-jointe)? Faut-il également remplir ce document (adresse, téléphone) et le mettre au début de notre proposition?

Réponse n° 061

C'est exact. Les fournisseurs sont tenus d'apposer leur signature au bas de la première page de leur soumission, à l'endroit prévu pour la signature et la date.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

Question n° 062

La section 1.3 de l'annexe 3 indique que la limite de responsabilité ne s'applique pas aux obligations d'indemnisation d'une partie. Pourriez-vous préciser quelles seraient ces obligations d'indemnisation en vertu du contrat qui serait attribué?

Réponse n° 062

La clause actuelle de limite de responsabilité figurant dans le document sur l'ISQ est en cours de révision et des changements sont attendus.

Question n° 063

En ce qui concerne l'étape 1 : Demande de soumissions de l'annexe 4, les valeurs indiquées dans les catégories 1, 2 et 3 sont-elles valables pour un an ou pour la durée du contrat?

Réponse n° 063

Les valeurs sont valables pour toute la durée du contrat.

Question n° 064

J'aimerais obtenir des précisions sur la date de soumission. Est-ce le 31 octobre 2018? Quelque part, j'ai lu une note disant que les soumissions doivent être présentées « cinq jours avant cette »... ou ne seront pas acceptées. Quelle est la date limite de soumission?

Réponse n° 064

La date de clôture de cet appel d'offres est le 31 octobre 2018. Les demandes de renseignements reçues dans les cinq jours suivant la clôture de la demande de soumissions pourraient demeurer sans réponse.

Question n° 065

- (a) Serait-il possible d'obtenir un lien fonctionnel vers la Politique d'inadmissibilité et de suspension?
- (b) Pourrions-nous également obtenir une copie du formulaire de déclaration d'intégrité?
- (c) La question 24, qui se trouve dans la modification n° 005, fait référence à l'admissibilité relative aux possibilités futures si un fournisseur ne se qualifie pas ou ne participe pas à l'ISQ actuelle. La réponse à ces questions indique que la liste des sources d'approvisionnement sera examinée et mise à jour

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Invitation à se qualifier

périodiquement. Existera-t-il de futures ISQ et, dans l'affirmative, à quelle fréquence?

Réponse n° 065

- (a) *Les liens ont été mis à jour dans le dernier document de modification de l'ISQ publié conjointement avec cette modification n° 007.*
- (b) *Les liens ont été mis à jour dans le dernier document de modification de l'ISQ publié conjointement avec cette modification n° 007.*
- (c) *On l'ignore pour le moment. Le processus de mise à jour en est encore au stade d'élaboration.*

Question n° 066

Les fournisseurs qui se sont qualifiés pour ce qui précède seront-ils automatiquement admissibles à l'invitation à se qualifier publiée ici :

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-EE-017-33817>? Devrions-nous aussi soumettre nos réponses pour être admissible également à cette ISQ?

Réponse n° 066

Les fournisseurs doivent soumettre une réponse à l'ISQ et se qualifier pour être admissibles à l'inscription sur la liste des fournisseurs.

Question n° 067

En ce qui concerne l'étape 1 : Demande de soumissions de l'annexe 4, les valeurs indiquées dans les catégories 1, 2 et 3 sont-elles valables pour un an ou pour la durée du contrat?

Réponse n° 067

Les valeurs des catégories s'appliquent à la liste des fournisseurs afin de définir les valeurs contractuelles totales pour les occasions d'affaires individuelles subséquentes éventuelles. La qualification pour les catégories se fait au moment de la préqualification, mais il est possible de se qualifier pour les catégories supérieures pendant les périodes de mise à jour.